

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 5/07/2022

Présents : Adrien Alamichel, Jade Boczkowski, Nadia Strajnar, Florence Lecoq, Luc Graillot, Caroline Fourné, Cyril Meunier, Nicolas Ruello, Damien Lorieux

Excusé : Marc Cayol, Bastien Rasinger, Stéphane Schuler, Alan Eliot, François-Xavier Besne, Daniel Sorand, Nicolas Costoux

Président : Adrien Alamichel

Secrétaire de séance : Jade Boczkowski

Le compte-rendu de la réunion du 5 avril 2022 et le compte-rendu de l'AG sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour était :

➤ **Vie du club et gestion des adhérents :**

- Planning des activités pour la saison prochaine

Le comité souhaite proposer deux lignes d'eau le dimanche matin, de 10h à 12h, avec une ligne de nage libre dans les mêmes dispositions que cette saison, et une dédiée à des activités découvertes, ouvertes à tout le monde. Il s'agira de proposer des séances d'animation multi-activités différentes chaque semaine. Gwenola Bouquet et Cyril Meunier vont coordonner cette nouvelle animation.

Au niveau des activités, pour les niveaux ou l'apnée, il est demandé que les référents soient par 2, afin de répartir la charge de l'organisation et des responsabilités.

Nous comptons sur tous les adhérents pour dynamiser les pots du vendredi soir et proposer d'autres idées pour créer des moments de convivialité. Il peut être envisagé de proposer un café à partager le dimanche matin avant la séance de 10h.

Le comité envisage également de proposer plus régulièrement des baptêmes.

Le comité réfléchit à proposer un niveau 1 « express » pendant les vacances scolaires, avec une formule sous forme d'un stage de 2 – 3 jours, destinés aux étudiants ne pouvant se présenter à la piscine toute l'année.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE 926C. Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSÉE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr



- Tarification 2022/2023

Adhésion de base / scaphandre seul / stagiaire pédagogique / moniteur d'apnée en activité	125€
Scaphandre + apnée entraînement	220€
Apnée entraînement seule	200€
PSP	175€
Jeunes (-16 ans) en famille, Section, AS	85€
Nitrox base	75€
Licence seule adulte / jeune / enfant	50€ / 30€ / 20€
Niveau 1 scaph	180€
Niveau 2 scaph + rifap	200
GP	60€
Bio	35€

Toutefois, le comité indique une nouveauté incluse dans le niveau 2 : Le RIFAP sera proposé au cours de cette année de formation.

Pour les Encadrants (I)E2 et plus assurance Loisir 3 au prix de la Loisir 1. Le club abonde la différence.

Rappel, le Comité a déjà décidé que toute aptitude PA ou /et PE doit être réglée en totalité selon le niveau correspondant (exemple : N2 à régler au club en totalité pour la délivrance d'une carte PA20 et/ou PE40).

➤ Gestion de la reprise à la piscine

- Point sur l'organisation des lignes d'eau / cours

Le détail est précisé dans un tableau à la fin de ce compte-rendu.

- Fiche de présence adhérents

Le comité demande aux responsables de séances d'être en capacité de pouvoir fournir une liste de participants pour chaque activité, afin d'améliorer le suivi des présences. Les adhérents seront invités à renseigner sur YAPLA les activités auxquelles ils s'inscrivent.

Le comité rappelle qu'il est obligatoire d'avoir sa carte pour se présenter à la piscine et pour participer aux activités. Vert Marine nous a rappelé qu'il est prohibé d'accéder aux bassins sans sa carte d'accès.

➤ Les sorties et Evènements :

- Organisation Forum des Associations

Le forum des associations aura lieu le 3 – 4 septembre à Chartres. Un doodle sera proposé afin de permettre aux volontaires d'y participer. De plus, le comité envisage de mettre un place un QR

code où les personnes pourront, par ce biais, saisir eux-mêmes leurs informations sur un formulaire afin de faciliter le contact au moment de l'inscription.

Nicolas Ruello s'est proposé pour être en charge de l'organisation.

Une petite animation sera également proposée à Saint Georges sur Eure pour leur forum des associations, ainsi qu'une réunion d'information à Thivars le 30 août.

➤ **Matériels et Véhicules :**

Le comité alerte quant à la disparition de 4 – 5 blocs de 15 litres. Un appel a été fait aux adhérents du club par mail.

Il est rappelé que le matériel ne peut être emprunté que pour les sorties organisées par le club.

➤ **Sujet divers**

Le Comité éditera une lettre de mission pour Olivier MAS dans l'objectif de suivre son EH2.

Le SCC s'est proposé pour organiser l'examen initiateur scaphandre le 23 janvier 2023 à Chartres.

La future assemblée générale est prévue pour le 23 janvier 2023 à Chartres. Il y aura une assemblée générale ordinaire et une extraordinaire, de 18h30 à 20h30, puis il sera proposé une soirée conviviale à la suite de cette assemblée. *La date définitive sera précisée début de saison 22-23 en fonction des animations et examens de janvier 2023.*

Le comité rappelle que tous les adhérents peuvent proposer au CD des sorties ou animations autres que dans le cadre strict des activités subaquatiques.

Activités/ Niveau	Jour/Horaire/Créneau	Programme /observations
N1- scaphandre/apnée	Lundi 20h - 22h	Lundi : 2 lignes d'eau INT apnée/scaphandre
N2 - Scaphandre	vendredi 20h - 22 h	1 Ligne INT Scaphandre/apnée /Rifap
N4	lundi 20h - 22 h	1 Ligne d'eau INT
Nage Dirigée	Lundi 19h00 - 20h30	1 ligne EXT
Ligne de Nage	Dimanche 10h00-12h00	1 lignes INT

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE 926C. Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr



PSP	vendredi 20h - 22h00	1 Ligne INT
Initiateur scaphandre	Lundi 20h - 22h00	
Apnée	Mardi 20h00 - 22h00 Vendredi 20-22	Mardi 2 Lignes INT : 1 formation cadre Apnée 1 Autonome auto-encadrée Vendredi 1 ligne INT
Section Collégiens	Lundi 17h00 à 19H00 Mercredi 1 sem / 2 17h30-19h30	1 Ligne d'eau
Section & AS lycéens	Lundi 17h00 à 19h00 Mercredi : 17h30 à 19h30	1 ligne d'eau 1 ligne d'eau
Ligne activités & découvertes	Dimanche 10h00-12h00	1 lignes INT

Le 20/07/2022
Le Président

Prochaine réunion du Comité Directeur le 6 septembre 2022.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE 926C. Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

